

CHAPELLE-À-OIE

Tensions autour du trafic de camions

« Les camions, il y en a marre ! » : des riverains déplorent que leur village soit traversé par de trop nombreux camions.

• Eloïse SPELEERS

Plus de 130 camions qui traversent le village, c'en est trop pour les riverains des rues de la Galterie et du Château, à Chapelle-à-Oie. Ce n'est pas nouveau. Depuis presque 1 an maintenant, de nombreux poids lourds traversent le village par ces rues pour soit atteindre leur destination finale aux Ateliers de Blicquy, soit éviter le paiement kilométrique de la N7. « Le nombre de camions et leur vitesse sont excessifs ! explique Pascale Carlier, membre du collectif des riverains. De plus, cette chaussée n'est pas conçue pour un trafic pareil. »

« Il faut que ça cesse ! »

Résultat : la route se dégrade et les maisons tremblent. « Presque toutes les maisons se fissurent à cause de cela. Une lettre du bourgmestre atteste que c'en est la cause. La chaussée se dégrade. Il y a quelques mois, on est venu remettre du macadam mais du coup avant on avait des trous, maintenant on a des bosses ! » Qui plus est le sentiment d'insécurité augmente. « Un jour, il finira par avoir un accident. Les personnes âgées qui descendent de leur voiture et les enfants qui jouent ont



lors de leur première réunion, le collectif a créé des tracts pour sensibiliser les chauffeurs des poids lourds.

Une affaire qui ne date pas d'hier...

Avril 2016 : mise en vigueur de la taxe kilométrique

Été 2016 : installation de chicanes dans les rues du Village et du Château

Février 2017 : le Collège communal de Leuze-en-Hainaut approuve la création de deux rétrécissements sur la route d'entrée du village ainsi que le marquage d'emplacements de stationnement, qui permettent naturellement de ralentir le trafic.

Juillet 2017 : constitution du collectif de riverains des rues de

la Galterie et du Château.

21 août 2017 : décompte du passage de 129 camions entre 7 et 23 heures par une riveraine.

Septembre 2017 : contact entre les riverains et les Ateliers de Blicquy ainsi qu'avec le bourgmestre, Christian Brotcome. Installation de l'analyseur de trafic à la rue du Château.

25 septembre 2017 : seconde réunion du collectif pour établir un dossier des dégradations ainsi qu'incluant tous les contacts déjà établis par les riverains.

peur de se faire renverser », ajoutent les membres du collectif. Les riverains sont également régulièrement réveillés en pleine nuit par les camions qui défilent dès 3 heures du matin, ce qui engendre une fatigue considérable.

On le constate : l'exaspération des riverains se ressent de plus en plus. En conséquence, de nombreuses actions individuelles ont déjà été réalisées : « d'un point de vue personnel, j'ai déjà rassemblé des signatures autour d'une pétition, contacté l'administration communale et le cadastre », raconte Pascale Carlier. Pour les riverains, il est à présent temps d'unir leurs forces et venir eux-mêmes avec des solutions. Ceux-ci se sont d'ailleurs regroupés, pour la seconde fois,

lundi soir pour créer un dossier de faits et de demandes destiné à l'administration communale de Leuze « Nous avons l'impression qu'il y a une réelle inertie au niveau communal. Ils reconnaissent les désagréments que cela engendre mais l'évolution du dossier est tellement lente qu'elle paraît inexistant, constatent les habitants des rues de la Galterie et du Château. Nous voulions proposer le rétrécissement du chemin à l'entrée du village, des panneaux fixes pour limiter la vitesse à 30 km/h. Une nouvelle idée est venue ce soir : déplacer le portique pour le paiement de la taxe kilométrique à juste avant le carrefour du restaurant le Badillon pour éviter l'avantage que les camions ont de passer par notre village. »

Les Ateliers conscients du problème

Présents lors de la réunion, les Ateliers de Blicquy ont réagi face aux demandes des riverains. En attendant le démantèlement d'une partie de la société de conditionnement vers le parc d'activités économiques, prévu pour début 2018 qui diminuera à 60 % le charroi de camions utilisé par l'entreprise, les responsables ont également proposé de prendre note des numéros de plaque des camions à la vitesse excessive afin de pouvoir conscientiser personnellement le conducteur en faute.

Cependant, quotidiennement, en moyenne seulement 20 camions entrent et sortent des Ateliers de Blicquy. On est bien loin des 130 passages, comptés en une journée par une riveraine ! ■

À la Ville, on y travaille !

À vu du déroulé des initiatives déjà effectuées pour améliorer la situation, on peut voir qu'elle n'est pas laissée à l'abandon. Pour l'administration communale, le sujet du nombre de camions qui traversent Chapelle-à-Oie n'est vraiment pas nouveau. « Être contacté par de nombreux riverains différents devient assez récurrent, note le bourgmestre, Christian Brotcome. Ce n'est pas quelque chose qui peut être réglé en 24 heures. Il faut nous laisser le temps de travailler ! »

Le rétrécissement de la voirie ne peut, malheureusement, pas être la solution miracle étant donné qu'il faut tenir compte des bus TEC et des charrois agricoles qui empruntent le centre du village également. De plus, le portique qui contrôle le paiement au kilomètre de 5 poids lourds dépend de la Région wallonne et ne peut donc être déplacé



Selon les riverains, l'installation des chicanes n'a pas permis de ralentir les camions.

aussi facilement qu'es-

« C'est un sujet complexe mais ce n'est pas pour autant qu'on ne travaille pas sur les solutions. Nous devons apprécier toutes les issues envisageables. C'est pour cela que nous avons installé un analyseur de trafic (NDLR :

pas encore être technique- ment connus mais qui pourraient entraîner une limitation de vitesse à 30 km/h pour les poids lourds s'il est établi que leur vitesse est excessive malgré la chicane), que j'étais encore sur place mardi avec la police pour analyser tous les impératifs à respecter. Non pas

pour seulement améliorer la situation des camions mais pour travailler sur toute la question de la mobilité. Il faut aussi ralentir la circulation, ajoute le bourgmestre. Je ne peux pas mettre des radars partout. D'autant plus que l'on remarque généralement que ce sont les gens du coin qui sont flahés ! »

Qui plus est que tous les moyens envisagés ont un coût qui n'aurait pas lieu d'être si tout le monde respectait le code du roulage, camions et riverains compris. Bien que les deux parties y travaillent activement, la situation de la trop grande et trop rapide circulation dans le centre du petit village de Chapelle-à-Oie n'est donc pas près de s'améliorer. Cependant, le bourgmestre a tenu à mettre en évidence que les riverains concernés sont tenus informés des solutions envisagées. ■ E.S.

◆ TOURNAI

El Bistrot vous présente son spectacle

Un spectacle intitulé « Gang'mint d'foum'au ! » est à voir le vendredi 6 octobre à 19 h 30 (mais c'est déjà complet), le samedi 21 octobre à 19 h 30, le dimanche 8 octobre à 15 h. Réservation chez le président, Jacques Tournier 069 23 33 87 ou 0495 22 65 44 ; ou chez le vice-président, Vincent Cuignet au 069 44 23 47 ou 0476 79 96 34. Adresse du jour : salle Saint Lazare, chaussée de Lille à Tournai. PAF : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

◆ BRUNEAUT

Traditionnel couscous de Momo au BBruneaut

En faveur des jeunes du club de basket-ball de Bruneaut, a lieu le samedi 7 octobre à 18 h, le 2e « fabuleux couscous du jardin biologique d'Alia ». PAF : 16 € adultes, 10 € enfants.

► Réservation :
basketballbruneaut@gmail.com
ou 0497 68 90 96